

Habilitation Electrique pour électricien

Module travaux en haute tension H1/H1V-H2/H2V

Personnel concerné

Personnel désigné

Pré – requis

Formation d'électricien ou expérience

Etre déclaré apte par le médecin du travail

Durée

3,5 jours avec évaluations ou 1 jour en complément de la formation habilitation électrique sur 3 jours

Effectif :

4 stagiaires

Validité

Recyclage obligatoire tous les 3 ans

Règlementation: Article R.4544-10 du code du travail

Norme NF C 18-510

Objectifs :

- Etudier les règles à respecter pour la mise en service, l'utilisation et l'entretien de l'appareillage électrique sur les installations HTA
- S'assurer de l'aptitude des participants à respecter les prescriptions de sécurité dans les domaines et les situations de leur établissement

Matériels pédagogiques :

- Ordinateur portable, vidéoprojecteur
- Supports pédagogiques, films
- Installations de l'entreprise, installations électriques pédagogiques du centre de formation, tableaux électriques pédagogiques
- Macarons, cadenas, banderoles, coffret de chantier, VAT...
- Pince ampèremétrique,...

Programme :

Module travaux hors tension en haute tension H1/H1V-H2/H2V

Citez les différents travaux hors tension avec ou sans la présence de pièces nues sous tension

- Préciser le rôle du chargé de consignation et du chargé d'exploitation électrique
- Identifier les différents niveaux d'habilitation et leurs limites susceptibles d'être rencontrées dans le cadre des travaux hors tension avec ou sans la présence de pièces nues sous tension (symboles, rôles de chacun, etc...)
- Enoncer les prescriptions d'exécution des travaux
- Nommer les documents applicables dans le cadre des travaux hors tension (attestation de consignation, avis de fin de travail), ainsi que les autres documents associés (autorisation de travail, instruction de sécurité, etc...)
- Lister les mesures de prévention à observer lors d'un travail
- Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux travaux
- Pratique sur un ouvrage ou une installation type

Evaluation : théorique et pratique

A l'issue de la formation, le formateur formulera un avis, aidant ainsi l'employeur à définir le contenu du titre d'habilitation

Les stagiaires se présenteront à la formation munis de leur équipement de protection individuelle (chaussures de sécurité...)